

Ce que nous faisons

Chez NewSchool, nous sommes convaincus que l'Education saura se réinventer par l'innovation.

C'est pourquoi nous proposons à nos établissements scolaires une solution tout-en-un, digitale et sécurisée, permettant aussi bien aux enseignants et à la vie scolaire qu'aux élèves d'accomplir leurs tâches quotidiennes plus simplement.





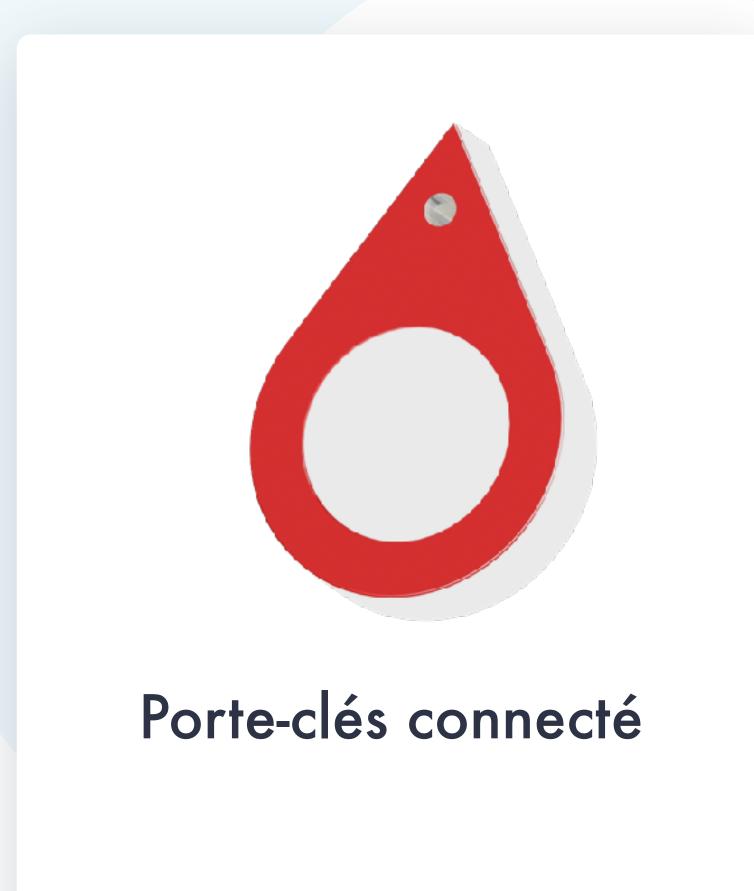
Le porte-clés connecté

Au début de l'année scolaire, le chef d'établissement remet à chaque élève un porte-clé connecté NewSchool.

Aujourd'hui, ce porte-clés permet aux élèves de sécuriser leur présence en cours et dans le cadre de sorties scolaires de manière digitale.

Dans quelques semaines, il offrira aux élèves la possibilité de payer en cantine et en cafétéria, de s'identifier aux portes de l'établissement scolaire, d'emprunter des livres à la bibliothèque, et ainsi renforcer leur sécurité.

Nos porte-clés ont pour objectif de remplacer les cartes de cantine, cartes de lycéens, cartes de sorties ou encore carnets de liaisons, pour plus de simplicité.







L'appel en classe

L'application mobile 'NewSchool Teachers' est un outil permettant aux enseignants de faire l'appel en classe en seulement quelques secondes.

Chaque élève possède un porte-clés connecté, qu'il a avec lui tout au long de la journée. L'enseignant clique ensuite sur 'Faire l'Appel', et son application se connecte automatiquement aux porte-clés des élèves grâce à la technologie Bluetooth.

À partir de ce moment, NewSchool s'occupe de faire l'appel, et l'enseignant peut commencer son cours.

Facile, non?



Cantine - Cafétéria

Dans quelques semaines, les élèves pourront utiliser leur porte-clés connecté pour payer en cantine et cafétéria, ou encore s'assurer que leur plat ne comporte aucun composant auquel ils seraient allergiques ou intolérants.

Le porte-clés remplacera alors la carte de cantine.



Entrées et Sorties

Dans quelques semaines, les élèves pourront utiliser leur porte-clés connecté pour s'identifier d'une manière sécurisée aux portes de leur établissement scolaire. Leur porte-clés portera leur emploi du temps. Les élèves passeront leur porte-clés devant un lecteur ou une tablette numérique, et leur droit de sortie sera (ou non) validé selon leur statut.

Le porte-clés fera aussi office de Badge Visiteur, afin que la vie scolaire puisse identifier les visiteurs lors de l'accès à l'établissement.





Emprunt de livres

Dans quelques semaines, les élèves pourront utiliser leur porte-clés connecté pour emprunter des livres, CD et autres documents à la bibliothèque de leur établissement scolaire.

Un rappel sera envoyé à l'élève par mail lorsque la date de retour d'un livre approchera, et son porte-clés lui permettra de garder une trace des documents qu'il a consultés.





Nos valeurs



Sécurité

Que ce soit dans le cadre d'alertes incendies ou pour les appels en classe, notre solution NewSchool n'a qu'un objectif : assurer la sécurité des élèves en comptabilisant les présences.



Communication

Notre système est connecté à EcoleDirecte. Ainsi, toutes les listes d'appel effectuées sur NewSchool Teachers sont automatiquement envoyées sur le serveur EcoleDirecte de l'école.



Efficacité

Rapide et simple, NewSchool vous permet d'envoyer vos listes d'appel aux autorités en cas d'alerte intrusion, par exemple. Voici une nouvelle façon de vérifier les absences de vos élèves.

Témoignages



Enseignant

'Prometteur. La connexion

automatique à EcoleDirecte me

permet d'envoyer directement mes

listes d'appel à ma direction, ce qui

est un vrai plus'



Chef d'établissement

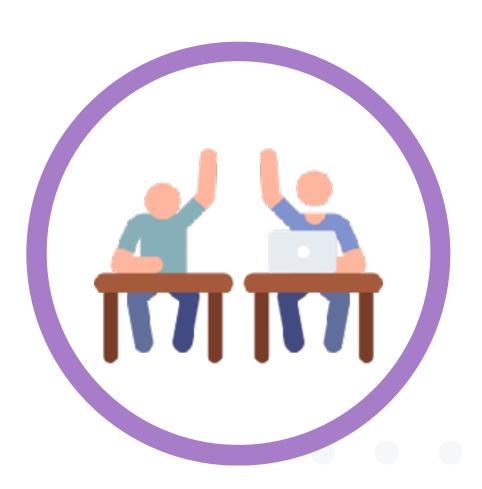
'Dans le cadre d'une alerte incendie,

NewSchool me permet de savoir si mes élèves

sont en sécurités. Je transmets ces informations

aux pompiers pour une gestion plus efficace de

la crise'



Élève

'Au début, je ne comprenais pas vraiment à quoi me servirait le porte-clés. Mais je vois maintenant toutes les applications possibles et c'est beaucoup plus facile d'avoir le porte-clés que tous mes outils (carte de cantine, carnet de liaison, etc)'

Vos données sont-elles sécurisées?

Elles le sont, et pour une simple et bonne raison: La protection de la vie privée de nos utilisateurs est notre priorité. Seuls les enseignants peuvent se connecter à leur application NewSchool. Toutes nos données sont cryptées, et personne ne peut y avoir accès.

Le porte-clés connecté peut-il être tracé?

Non. Parce que nos utilisateurs sont mineurs, nous utilisons la localisation, et non la géolocalisation. Ceci signifie que personne ne peut tracer un porte-clés connecté, ni le géolocaliser sur une carte. Seuls les enseignants de l'établissement scolaire en question peuvent s'assurer de la présence de leurs élèves dans un périmètre défini, et dans le cadre de leurs heures de cours.

Les ondes sont-elles dangereuses?

Non. Parce que nos utilisateurs sont mineurs, les ondes émises par nos porte-clés connectés sont presque nulles (un million de fois moins que les ondes émises par un téléphone portable). Aussi, le Bluetooth contenu dans les porte-clés NewSchool s'active seulement quand les enseignants font l'appel en classe pendant quelques secondes. Le reste du temps, les porte-clés s'éteignent automatiquement.

Quelle est la durée de vie d'un porte-clés?

La durée de vie de nos porte-clés connectés est d'environ 13 mois. Le porte-clés de l'élève est changé à la fin de chaque année scolaire et recyclé.

Mon enfant est-il obligé d'avoir avec lui le porte-clés connecté?

Il est clair que l'appel en classe et les fonctionnalités annexes, comme le paiement en cantine, l'emprunt de livres à la bibliothèque, ou encore les entrées et sorties de l'établissement seront beaucoup plus fluides si votre enfant possède son porte-clés avec lui. Il en va aussi de sa sécurité. Mais la décision finale reste à l'établissement scolaire, qui se réserve le droit ou non d'imposer les porte-clés comme outil scolaire.

Qui est responsable des données conservées dans NewSchool?

C'est le chef d'établissement qui est responsable du traitement des données conservées dans la base de données NewSchool de l'établissement.



D'où viennent les données conservées dans NewSchool?

Les données conservées dans la base de données NewSchool de l'établissement viennent du ministère de l'Éducation nationale (ou de son ministère de rattachement) et des saisies manuelles faites au cours de l'année par les professeurs et les personnels administratifs de l'établissement dans le logiciel Charlemagne/EcoleDirecte. En fonction de l'établissement, des données peuvent également provenir d'organismes tiers comme ceux qui gèrent la restauration scolaire, le CDI, etc.

Où sont stockées les données saisies dans NewSchool?

La base de données NewSchool de l'établissement se situe sur un serveur situé sur le territoire français.

Les autres données que nous traitons proviennent du logiciel Charlemagne/EcoleDirecte, elles-même conservées sur un serveur situé sur le territoire français.



Qui a accès à quelles données?

C'est le chef d'établissement qui définit qui peut accéder à quelles données.

Chaque utilisateur de NewSchool (professeur, personnel administratif, inspecteur académique) dispose d'un espace sécurisé auquel il accède avec un identifiant et un mot de passe. Les données qu'il peut voir ou modifier dépendent de son profil, défini par le chef d'établissement.

RGPD : quelles sont les nouvelles obligations du chef d'établissement ?

Le règlement général sur la protection des données (RGPD) indique que « tout traitement de données à caractère personnel doit être licite et loyal ». Le responsable du traitement des données doit informer les personnes concernées « des risques, règles, garanties et droits liés au traitement » et « garantir une sécurité et une confidentialité appropriées ». Pour cela, le chef d'établissement doit tenir un registre où sont consignés le caractère licite des traitements des données et les mesures prises pour garantir la sécurité des données traitées.

Il doit notamment garantir:

La protection des données qui ne doivent être accessibles qu'aux personnes habilitées ;

la sécurité des systèmes de communication informatiques et électroniques.



RGPD : quelles sont les nouvelles obligations des éditeurs de logiciels ?

Le règlement général sur la protection des données (RGPD) indique que les logiciels doivent être développés en intégrant, dès leur conception, les notions de sécurité et de protection des données personnelles.

À ce titre, NewSchool s'inscrivait déjà pleinement dans cette perspective. Tous les outils édités par NewSchool sont conçus avec un souci permanent de protéger les données :

les données personnelles sont chiffrées et anonymes,

les bases de données sont annuelles, cela permet de limiter de fait la durée de conservation des données,

chacun accède uniquement aux données auxquelles le chef d'établissement lui donne accès,

le niveau de sécurité des mots de passe est celui dépendant du logiciel Charlemagne/EcoleDirecte, recommandé par la CNIL,

des sauvegardes et archivages quotidiens garantissent la préservation des données,

les services internet sont sécurisés.



En savoir plus

Contactez-nous via notre site internet

www.newschool-edu.com

